



Bruxelles, le 23 février 2024  
(OR. fr)

6910/24

PE-QE 21

### NOTE POINT "I"

---

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	<b>Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen</b> – Examen par le Coreper

---

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner les projets de réponses aux questions avec demande de réponse écrite figurant dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption des textes des réponses aux questions avec demande de réponse écrite susmentionnées.

**Réponses à des questions avec demande de réponse écrite soumises au Conseil par des membres du Parlement européen**

- a) E-003401/2023 - Anna Bonfrisco (ID)  
United action by the West to defeat Hamas and delay to EU sanctions  
6908/24 + COR1 PE-QE 20
  - b) P-003630/2023 - Matjaž Nemeč (S&D)  
Compliance of Member States' arms exports to Israel with international law and EU rules in the context of current Israeli hostilities in Gaza and the West Bank  
6158/24 PE-QE 14
-